

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 10

Artikel: Parc urbain: aménagement des bords de la Théols à Issoudun (Indre)
Autor: Desvigne & Dalnoky
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-78036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parc urbain

Aménagement des bords de la Théols à Issoudun (Indre)

*Par Desvigne
& Dalnoky
Paysagistes DPLG
51, av. de Saint-Cloud
F-78000 Versailles*

*Aménagement
d'un parc urbain
de trois hectares,
à l'emplacement
d'anciens jardins
familiaux, sur les rives
de la Théols, au centre
historique de la ville
Commande de la Ville
d'Issoudun
Projet lauréat
du concours
en novembre 1992
Budget:
4 millions de FF*

La situation d'Issoudun, au cœur d'une vaste région rurale et à proximité de grands espaces forestiers, confère à la création d'un parc au centre ville une vocation avant tout culturelle et urbaine. L'espace et la nature étant partout présents, les nécessités qui entourent la création d'un jardin dans un tel contexte sont en effet d'ordre esthétique.

Monuments

Au-delà de l'homogénéité et de la conservation rare de son tissu ancien, l'image d'Issoudun est liée à sa richesse insoupçonnée en monuments: beffroi, Tour blanche, basilique, places, pont, remparts, musée. L'aménagement des rives de la Théols s'inscrit naturellement dans cet ensemble monumental.

Le grand carré

Les jardins de la période classique, à l'exemple de Chenonceaux, Villandry ou Vaux-le-Vicomte pour ne citer que ceux-là, ont eu cette capacité de produire des lieux forts, identifiables, urbains, par la rigueur et l'évidence de leurs tracés. Etrangement, l'état des lieux des berges de la Théols nous replace dans une situation propre à cette période: un site entièrement couvert de petits jardins horticoles et dont le parcellaire prolonge le tissu bâti médiéval, mais qu'un réel abandon a rendus enchevêtrés, inextricables, voire inquiétants. La création d'un espace majeur apparaît donc comme une nécessité, un artifice vital sur un morceau de cette curieuse frange urbaine. Nous avons dessiné, en balcon sur la rivière, un grand carré classique, sorte de cadre monumental, qui définit un espace ouvert.

Superposition d'une figure classique sur un tissu horticole

Le carré se superpose aux traces des activités horticoles. Il ne s'agit bien entendu pas de remplacer les unes par l'autre, mais d'établir une sorte de jeu: le cadre géométrique donne du recul et révèle les qualités des vestiges agraires existants. A l'intérieur du carré, le parcellaire découpe de longues bandes formant un léger angle entre elles. Celles-ci témoignent d'une laborieuse et ancestrale pratique de ce sol. Nous choisissons

d'exploiter ce substrat précieux en organisant des plantations d'iris, en guise d'empreinte vivante de pratiques désuètes.

Métamorphoses du tissu horticole

Le Carré n'occupe qu'une partie du site. Le vide spatial qu'il détermine s'oppose à une relative densité du reste que nous proposons de conserver. Le projet consiste en une sorte de métamorphose du tissu horticole: le sol et les tracés sont scrupuleusement observés, mais la nature des plantations se transforme. Des substitutions successives remplacent les végétaux utilitaires par des ornementaux. Ainsi, des lignes d'arbres à fleurs assurent les transitions avec les vergers riverains.

Circulations, relations des quartiers

Les cheminements créés sont l'occasion de désenclaver les quartiers. Plusieurs itinéraires conduisent du grand Carré au musée et un réseau est élaboré qui relie les deux rives par des passerelles de bois.

Eléments de mise en œuvre

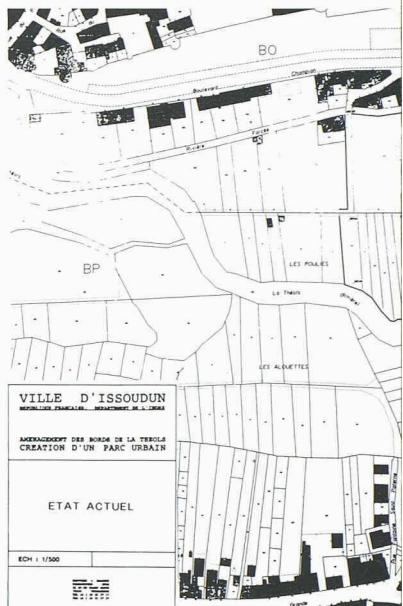
Le parti de ne modifier ni la topographie ni l'hydrographie, associé à l'usage prioritaire du végétal comme matériau structurant, est une garantie d'économie de moyens. Notre expérience nous persuade de l'efficacité de ces choix, par opposition à l'usage de constructions telles que pergolas, murs, treillages ou autres. Grâce à des matériaux élémentaires de faible coût, le carré classique produit un espace à l'image forte.

Sol

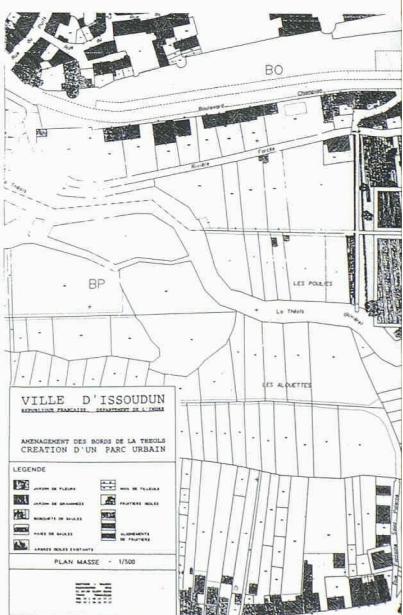
Le sol en place est minutieusement conservé dans le but d'en préserver les qualités horticoles. Aucune modification ou nivellation sensible n'est nécessaire au projet dont le matériau est le végétal.

Eau

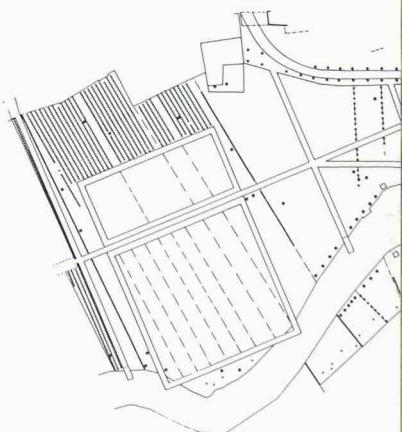
Comme pour le maintien du substrat, la cohérence veut que le projet ne touche pas à l'hydrographie existante. En revanche, l'usage et la perception de l'eau évoluant, les passerelles, embarcadères, quais en bois de la rue de la Triperie et la possibilité de longer la Théols reflètent cette transformation. Des puits existants sont remis en état et d'autres seront creusés pour constituer un système d'arrosage rudimentaire.



Plan cadastral existant



Projet partiel



Détail des plantations

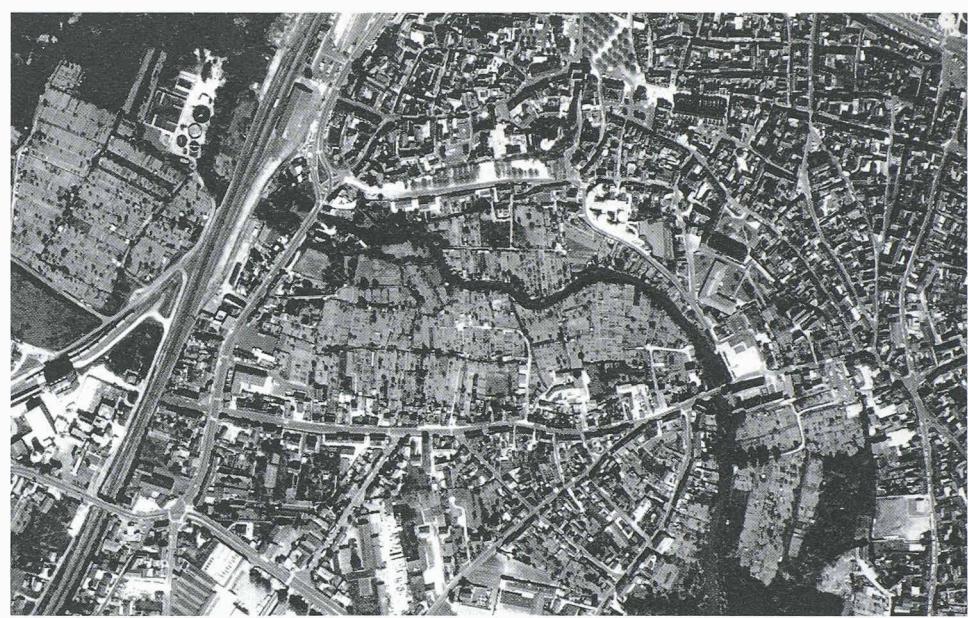
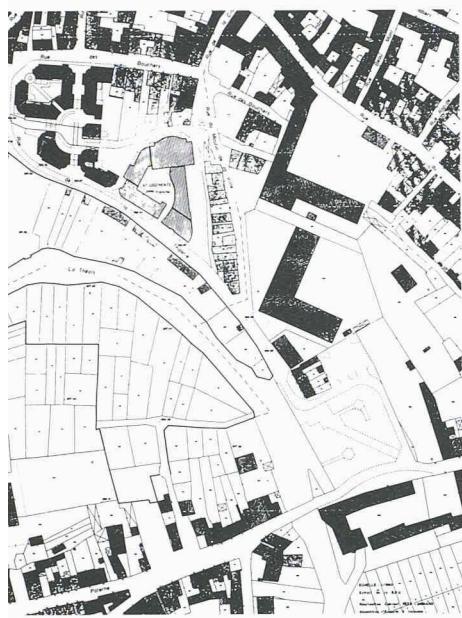
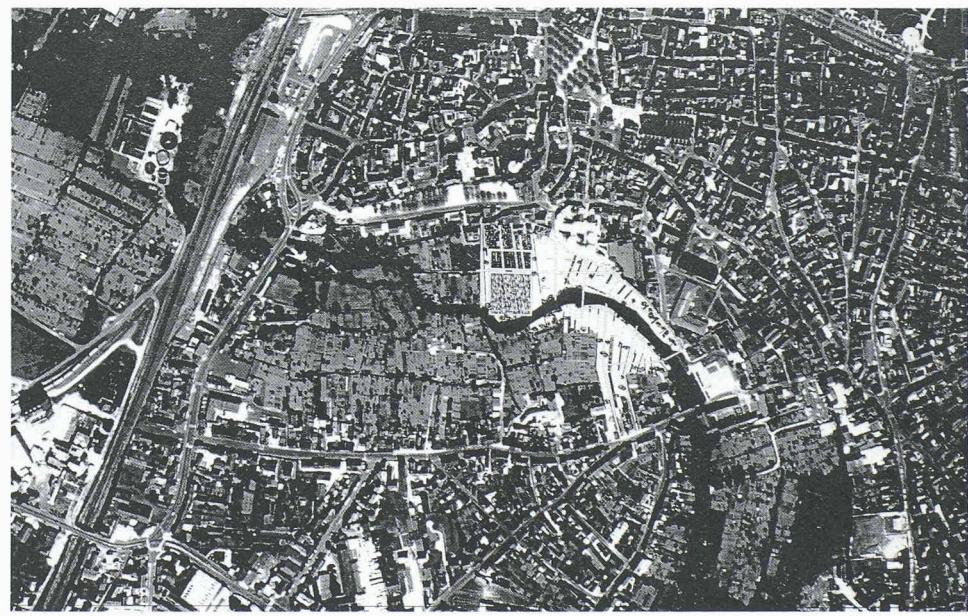
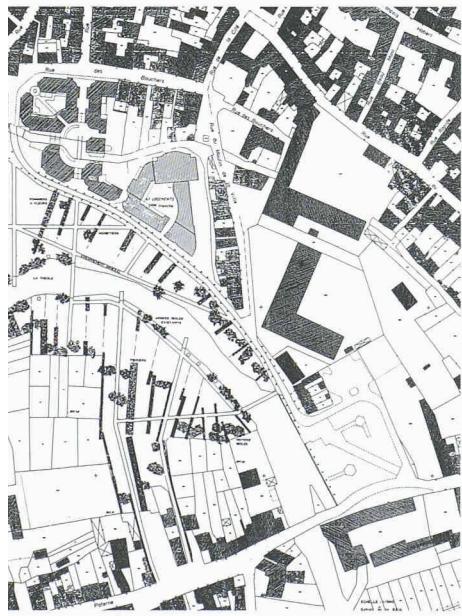
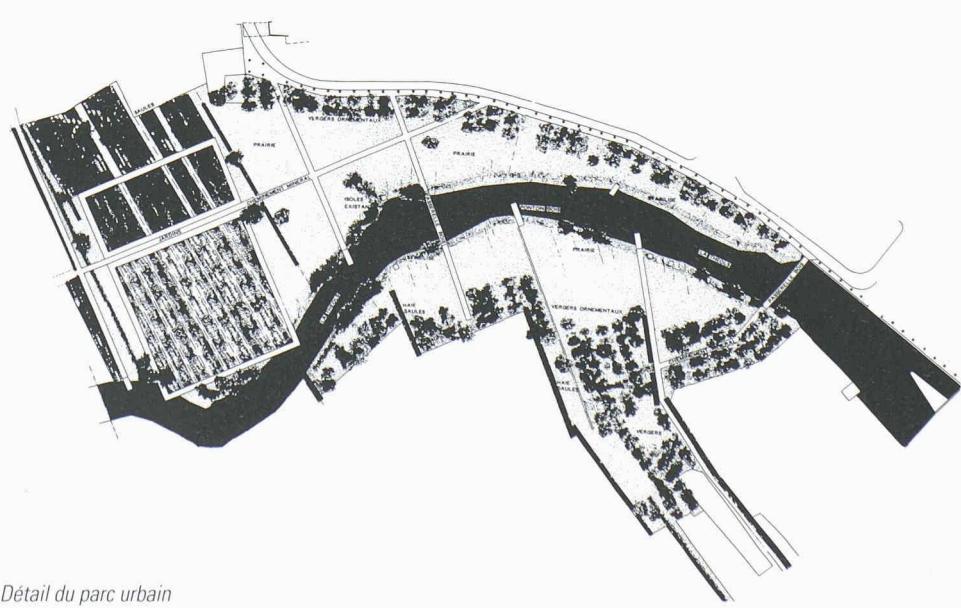
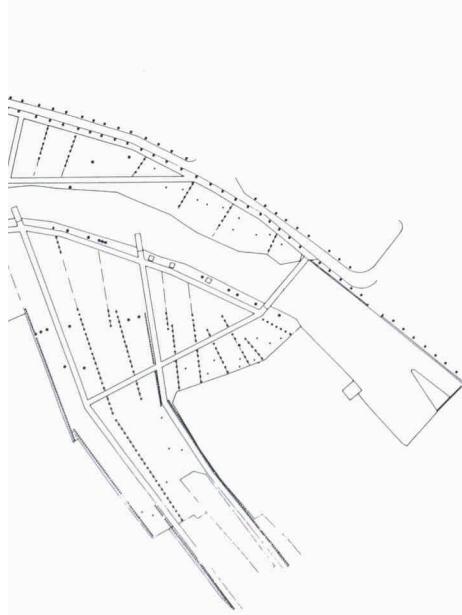


Photo aérienne de l'état existant



Montages/photos aériennes



Détail du parc urbain